

Le lycée en séries, contre l'orientation précoce et les parcours d'initiés !

Le rapport Mathiot propose entre autres de supprimer les actuelles séries du lycée et du baccalauréat, pour les remplacer par un système de « majeures / mineures » plus « modulaire », qui permettrait aux élèves d'individualiser leurs parcours. Les séries, au contraire, seraient trop cloisonnées et uniformes, et limiteraient la diversité des parcours. Mais cette idée est très contestable.

Lycée général : 3 séries, 300 parcours !

Si on s'en tient aux **trois séries générales** de la situation actuelle (situation insatisfaisante, issue de la réforme Chatel que le Snes n'a eu de cesse de dénoncer), **il y a en réalité presque 300 parcours possibles** (voir schéma en bas de l'article). Car parler, par exemple, de « la » série ES est un abus de langage : cette série comporte trois spécialités (Mathématiques, Sciences sociales et politiques, Economie approfondie), qui dessinent déjà trois grands parcours spécifiques. Mais il faut aussi tenir compte de la possibilité, pour les élèves, de choisir une ou deux options parmi 6 grandes catégories (LV3, Latin, Grec, Arts, EPS, ICN). En tenant compte de toutes ces manières de « colorer » un « parcours » au sein d'une série, on trouve en réalité 66 parcours possibles au sein de « la » série ES. Et c'est sans compter les sections européennes, les sections internationales, et les différentes langues vivantes et options artistiques (théâtre, CAV, etc.). En suivant le même raisonnement, on aboutit à 87 parcours possibles au sein de la série L, et 142 au sein de la série S. Et le lycée en séries serait un lycée uniforme qui empêche d'individualiser son parcours ?...

On pourra rétorquer que ce calcul est artificiel, ou plutôt uniquement vrai sur le papier, car tous les lycées n'offrent pas tous ces parcours. Mais d'une part, c'est le résultat de la volonté politique de ne plus financer les options dans les lycées, vues comme trop coûteuses. D'autre part, **la soi-disant diversité des parcours proposée par le rapport Mathiot n'existe, elle aussi, que sur le papier !** Les établissements ne vont certainement pas ouvrir des « mineures » pour 4 élèves, pas plus qu'ils n'ouvrent des spécialités ou des options en-dessous d'un certain seuil d'effectifs dans la situation actuelle. La seule perspective qu'offre le rapport Mathiot à ce sujet, c'est la mise en place de MOOCS, et la réactivation d'une "mise en réseau" des établissements, déjà tentée par Blanquer lorsqu'il était Dgesco, sous Chatel.

On pourra aussi rétorquer que l'individualisation proposée par le lycée en séries est très faible en termes horaires (de 1,5h à 3h de spécialité, quasi-uniquement en terminale). Mais faut-il rappeler que c'est là le résultat de la réforme Chatel de 2010 ? Réforme que le Snes avait combattue... Avant cette réforme, en effet, les séries ES et L comportaient des enseignements de spécialité dès la classe de 1ère (pour une durée de 2h), enseignements supprimés à la rentrée 2011. Les spécialités de la série ES, en outre, étaient plus nombreuses (comprenant une spécialité LV) et avaient un horaire plus élevé (2h, pour 1,5h après la réforme). Rien – à part des considérations budgétaires, ou une volonté idéologique d'imposer une logique modulaire – n'empêcherait de **réintroduire une forme de spécialisation croissante entre la 1ère et la terminale, et des horaires de spécialité dignes de ce nom**. Il n'est pas nécessaire de passer par une destruction des séries pour proposer des « parcours » plus individualisés. Simplement, **le cadre des séries permet de maintenir une structure où le**

« commun » reste suffisamment important pour éviter des spécialisations trop fortes et trop précoces – ce qui n'est pas le cas du projet Mathiot, où un élève peut prendre en mineure les mêmes disciplines qu'en majeure... **Les séries sont un compromis potentiellement satisfaisant entre le commun et le spécifique !**

« Potentiellement », car la situation actuelle n'est pas satisfaisante : mais **dire que les séries actuelles posent problème ne veut pas dire que le principe des séries doit être rejeté**. Les séries permettent en effet, théoriquement, de poursuivre après la 2nde GT une grande diversité de disciplines, sans pour autant que ces disciplines aient les mêmes programmes, les mêmes horaires, les mêmes coefficients et exercices au baccalauréat. Car une série définit une certaine cohérence de la formation (tout en restant large), en mettant en lien les programmes des différentes disciplines qui la constituent. C'est ainsi qu'elle permet de combiner « culture commune » et spécialisation relative. Les séries actuelles souffrent des séquelles de la réforme de 2010 : mais rien n'empêcherait de « remettre à plat » leur organisation, les coefficients, les programmes, les exercices ou la durée des épreuves, afin d'en améliorer la cohérence ! Rien n'interdirait de s'interroger sur les conditions de la compensation des notes au baccalauréat, afin de s'assurer que les élèves font des choix moins influencés par les représentations des différentes séries.

Projet Mathiot : contre la demande sociale !

Mais bien sûr, **conserver les séries, c'est être attaché au « commun » et à son poids fondamental dans la formation des jeunes**. Ceci va directement à l'encontre de l'idéologie de l'individualisation des parcours (très en phase avec l'individualisation dans le monde du travail et la gestion de la main d'oeuvre, d'ailleurs...) qui est un des fondements (libéraux) de la réforme proposée par P. Mathiot. Mais en réalité, le rapport Mathiot, et toute l'idéologie du continuum bac-3/bac+3 qui le sous-tend, vont à l'encontre de la « demande sociale » qui s'exprime depuis plusieurs décennies. Les élèves, et en particulier les enfants de classes populaires, veulent poursuivre des études plus longues, ne veulent pas être « enfermés » et « bloqués » trop tôt dans leur parcours scolaire. Or justement, le système « majeure / mineure », présenté comme une clé pour l'individualisation des parcours, est en réalité beaucoup plus cloisonné et « fermé » qu'un lycée en séries.

Pourquoi la majorité des élèves de 2nde GT veut-elle faire « un bac S » ? Pourquoi la série S domine-t-elle numériquement le système scolaire (à tel point qu'il est difficile de dire qu'elle serait "élitiste"... comment être "élitiste" quand on accueille 50% des lycéens des lycées généraux) ? C'est un fait connu : parce que les élèves veulent repousser le moment de « choisir », de « trancher », de « se spécialiser », et que la série S (à raison ou à tort!) est vue comme la série « la plus générale », celle qui permet justement le plus de repousser le moment des choix, sans se "fermer aucune porte". On peut regretter ces représentations – qui ne rendent d'ailleurs pas services aux disciplines scientifiques. Mais elles traduisent clairement un refus de la spécialisation précoce.

Or le lycée dessiné par le rapport Mathiot consiste à demander à des élèves de 15 ans, en janvier de l'année de 2nde, de commencer à choisir leur majeure / mineures (en ayant bien pris soin de consulter « parcoursup » avant, pour être sûrs de ne pas commettre d'impair). On est là dans la dénégation, ou le mépris, de la réalité des attentes à l'égard du système scolaire. A moins qu'il s'agisse d'une volonté réactionnaire de « remettre à leur place » certaines catégories de la population pour « protéger la valeur des diplômes » ?

Le rapport Mathiot « vend » aux élèves et à leurs familles la possibilité de « changer de majeure » entre la 1^{ère} et la terminale (en rattrapant une année de cours par un stage de deux semaines ?...), ou la possibilité de « changer de mineure » tous les semestres (et faire deux rentrées par an?). Mais **c'est en réalité Parcoursup, et les « attendus » des différentes formations, qui fixeront les choix à faire. Dès la 2nde ! Et tant pis pour ceux qui auraient omis, à 15 ans, d'avoir déjà un projet d'orientation post-bac tout ficelé et définitif** : eux pourront en effet faire des choix « libres », et seront « libres », deux ans plus tard, de se voir fermer toutes les portes pour leurs études supérieures,

parce que leurs choix « libres » étaient de mauvais choix.

Lycée modulaire, des filières cachées ?

Le lycée modulaire promu par le rapport Mathiot prétend donc mettre fin aux séries. Mais il ne faut pas être grand clerc pour voir qu'avec ce projet, des "filières" se recréeraient très vite. D'abord, **le lycée modulaire, derrière la liberté des choix comporte des filières "clandestines" et des hiérarchies très fortes entre disciplines** : l'exemple anglais le prouve aisément. Ensuite, celles et ceux qui sont ont connu le lycée d'avant la réforme de 1993 ont peut-être eu un petit moment de nostalgie en voyant les couples de « majeures » du projet Mathiot : le sentiment de retrouver la série A2, la série A3, la série C, la série E... et de manière moins nette les séries B ou D (mais pas la série A1). Et ceux-là sont sans doute nombreux à avoir tout de suite repéré la filière "Mathiot" « d'excellence » (majeure mathématiques / physique-chimie), celle que tout le monde voudra faire pour « ne se fermer aucune porte » (là aussi, on peut se référer à l'exemple anglais et aux conseils donnés par les universités du *Russel Group*), mais que seuls les "meilleurs" pourront faire (au passage, rien n'est dit sur les conditions d'accès à telle ou telle majeure). Par certains aspects, **en réalité, le rapport Mathiot, plutôt que de supprimer les « filières », a tendance à les « radicaliser » : on pense en particulier à l'opposition binaire entre des « majeures scientifiques » et des « majeures non-scientifiques »**, cette dernière catégorie mélangeant allègrement les disciplines littéraires et artistiques, d'une part, et les disciplines des sciences humaines et des sciences sociales, d'autre part (au sein d'un vaste « pôle lettres-humanités-société » aux contours et à la définition bien flous).

Radicalisation des filières ? Dans ce cas, pourquoi s'inquiéter, puisque derrière le modulaire, des séries vont se recréer ? Mais c'est justement là le problème.

D'abord, ce seront soit des filières clandestines, masquées, soit des filières très explicitement hiérarchisées. **Le lycée Mathiot aboutirait alors à un lycée au moins aussi inégalitaire que le lycée actuel, voire davantage : quel progrès !**

Ensuite, le lycée « Mathiot » est **un système très complexe et illisible**. Pour des enfants dont les parents maîtrisent bien le système scolaire, cela ne posera pas trop de problèmes. Pour les enfants les plus éloignés des « évidences » scolaire, les choses seront plus compliquées. C'est donc bien le règne des parcours d'initiés (et de non-initiés) qui s'annonce. Et de ce point de vue, **le lycée en séries est beaucoup plus clair et honnête qu'un système reposant sur un soi-disant « choix libre »**.

Enfin et surtout, même si des filières se recréent, le gouvernement aura entre temps fait passer tout ce qui est contenu dans les pages 28 à 30 du rapport Mathiot, et censé aller de pair avec cette réorganisation : **annualisation des services**, et **autonomie des établissements** en termes de définition horaires. Sans même parler du bac en **contrôle continu** (à 40%... ce qui fait 40% de trop) et de la **réduction du nombre d'épreuves**, en lien avec la **sélection à l'Université via Parcoursup**.

Ce dernier point permet de rappeler que **même si le ministre avance sur ce dossier en « découpant » et en « isolant » les dossiers (d'abord le bac, puis le lycée, après parcoursup), en réalité les trois éléments sont totalement interdépendants, et font système**.